UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONETEAU
SECTION TIR A L'ARC

07 RUE D'AUXERRE
89470 MONETEAU
Affiliation FFTA n° 02/89/098

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2020/2021 QUI S'EST TENUE LE SAMEDI 02 OCTOBRE 2021 A 18H00 DANS LA SALLE DES ANCIENS 07 RUE D'AUXERRE A MONETEAU

Etait Présent : David BILLAULT(Président), Jean Claude BILLAULT (Secrétaire), Patrick TRUCHY (Trésorier), Dorian DEPRET (Secrétaire adjoint), Anne Marie BILLAULT, Michael HUVEAU (membres actif du C A) plus 4 archers du club ou représentant et 8 archers qui avaient donné un pouvoir à des membres du club présent à cette A.G.O.

Membre du C.A. absent excusés : Coline MACHAVOINE (Trésorière adjointe) et Tristan MACHAVOINE (Membre actif du C.A.) tous 2 ayant donné pouvoir à Michael HUVEAU

Invités présents : Madame l'adjointe aux sports de Monéteau, et Madame la Présidente de l'U.S.C.Monéteau Omnisports.

Invités excusés : Madame le Maire de Monéteau qui était retenue sur un autre rendez-vous et Madame la Présidente du Comité Départemental 89 de Tir à l'Arc.

Suivant les statuts de l'US.C.M. Omnisports le quorum étant attient soit minimum ¼ des licenciés de la saison 2020/2021 (10 présents et 8 pouvoirs) soit un total de18 voix sur les 36 licenciés

Le Président ouvre la séance à **18h15**, il présente les invités et les membres du bureau du club.

Le secrétaire présente le procès-verbal de l'A.G de la saison 2019/2020, pas de questions, il fait procéder au vote de ce procès-verbal et qui est adopté à l'unanimité soit par 18 voix.

Le président fait lecture de son rapport moral et d'activité de cette saison 2020/2021 dont la saison a été très perturbée par la crise sanitaire de la Covid 19 et du confinement.

Effectifs : En raison des conditions sanitaire il a été enregistrer une baisse d'effectif par rapport aux autres années soit 36 licenciés (19 licences jeunes et 17 en adultes)
En répartitions : 25 en hommes et 11 en femmes, 25 renouvellements et 11 créations.

Bilan sportif : En raison de la crise sanitaire seul 2 archers du club ont participés à une seule compétition en octobre, tous les autres ayant été annulées aussi bien en salle qu'en extérieur.

En organisation de concours : le concours que nous devions organiser le samedi 3 et dimanche 4 Novembre 2020 suite au début du confinement qui a été instaurer par le gouvernement en date du 29 Octobre a dû de faite être annulé ce qui a été un perte et du temps passer pour rien à le mettre en place en raison des conditions sanitaire, la rencontre jeunes qui était prévue le samedi 29 mai 2021 a dons elle aussi été annulée.

Entrainements Pour les jeunes : en raison du confinement et de la mise en place du couvre-feu, il a donc été mise en place des entrainements spécifique : arrêt des entrainements fin octobre dû aux fermetures des salles de sports. Il a donc été possible uniquement que pour les jeunes en salle quelques entraiment entre le 15/12 et le 15 Janvier 2021 avant de nouveau la fermeture des salles, ensuite pour tous les jeunes uniquement en extérieur (salles fermées), mise en place de mi-avril à fin mai les mercredis et les samedis de 14h30 à 16h00 et dès début juin reprise des créneaux le mardi de 18h00 à 19h30 et le samedi matin 11h00/12h30 le couvre-feu ayant été reculé.

Entrainements Pour les adultes : fin des entrainements suite à la fermeture des salles de sports dû au début du confinement à partir du 28/10/2020, reprise uniquement en extérieur suivant les conditions météo à partir du 20 février a mi-avril de 14h30 à 16h30 et de mi-avril à fin mai de 16h00 à 17h30 (couvre-feu à 18h00), et pour juin le couvre-feu ayant été reculer uniquement le jeudi et le samedi matin, le mardi ne pouvant pas avoir lieu après les jeunes cela dû aux horaires du couvre-feu, en juillet reprise uniquement le jeudi de 18h30 à 20h00 (le couvre-feu étant levé).

Participations : Le club n'a pas pu être présent pour l'école multisports de la ville de Monéteau comme les autres années qui avait des cours de Tir à l'Arc en novembre et décembre 2020 car seul le cadre départemental pouvait être présent avec les éducateurs municipaux dans le gymnase.
Le club a participé durant cette saison 2021 à la journée animation mise en place par le Conseil Départemental et la Fédération des sports scolaires (cycles : CM2 / 6eme) le 21 septembre 2020 toutes les autres animations que le club participais les autres années ont toutes été annulées.

Rapport Financier : en raison de l'annulation des concours sélectifs et des rencontres jeunes, il n'y a pas eu de frais de déplacements et frais d'engagements, les principales dépenses ont été l'achat de matériel pour le remplacement de celui vieillissant, des frais de l'intervention de l'entraineur du B.E. du Comité département 89 de Tir à l'Arc septembre et octobre 2020 et de avril à fin juillet 2021

Total des dépenses : 6280.43 € - **Total des Recettes** : 8244.37 € - **Résultats final** : 1963.94 €

N'ayant pas de question sur ce bilan, le secrétaire fait procéder au vote de ce budget qui est adopté à l'unanimité soit par 18 voix.

La convention avec le Comité Départemental 89 de Tir à l'Arc a été reconduite pour la prestation du Cadre départemental tous les mardis de 18h00 à 19h30 pour les jeunes et un mardi sur 2 pour les adultes de 19h30 à 21h00.

Pour la nouvelle saison 2021/2022 : la saison 2022 redémarre doucement avec une perte assez conséquent chez les jeunes et de quelque adules cela dû au pass'sanitaire obligatoire.

En encadrement : ils seront toujours assuré pour 2022 par le cadre B.E. du C.D. 89 de Tir à l'Arc suivant la conventions et par les 2 entraineurs 1 du club tous les mardis, jeudis et samedis matin.

Présentation par le Président des projets pour la saison 2022 , sur la prise en charge des frais de déplacements, de la prise en charge des frais d'engagements des concours pour les jeunes et sur les Championnats départemental et régional pour les jeunes et adultes.

Le trésorier présente le budget prévisionnel 2022 et qui est adopté à l'unanimité.

Les tarifs des licences et cotisations club seront définis après les A.G du département, de la région et de la FFTA

N'ayant aucune questions de posées dans la salle parmi les archers.

le Président donne la parole aux invités , Madame l'adjointe représentant la ville de Monéteau prend la parole, elle remercie le club pour son bon fonctionnent et remercie aussi tous les bénévoles du club et présente les projets qui sont prévus par la municipalité sur les subventions et autres pour la saison 2022, ensuite Madame la Présidente de l'U.S.C.M Omnisport fait de même en remerciant tous les bénévoles du club et donne quelques renseignements sur le fonctionnement de l' USCM Omnisports pour la saison 2022. Le Comité Départemental 89 de Tir à l'arc étant absent excusé donc pas de prise de parole.

Le Président Clôture cette Assemblée Générale Ordinaire à 19h30 suivi du verre de l'amitié

Le Président
David BILLAULT

Le Secrétaire
Jean Claude BILLAULT